

## Ouverture des inscriptions pour les CHAM !

*Depuis la rentrée 2021, il est possible de suivre un cursus scolaire et musical au collège François 1<sup>er</sup> à Villers-Cotterêts, grâce à un partenariat avec l'École de Musique Intercommunale (EMI). Accessibles dès l'entrée en 6<sup>ème</sup>, les CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) permettent aux élèves, pratiquants ou débutants, de suivre un enseignement musical approfondi chaque semaine !*

### Qu'est-ce qu'une CHAM ?

C'est l'acronyme de Classes à Horaires Aménagés Musique. Il s'agit d'un dispositif pédagogique national à destination des élèves désireux de suivre un double cursus, à la fois scolaire et musical. L'emploi du temps scolaire est aménagé pour permettre aux élèves de suivre un enseignement musical approfondi chaque semaine.

Les enfants peuvent être déjà musiciens pratiquants ou débutants. Ils doivent faire preuve d'une grande motivation et disposer d'aptitudes laissant présager un épanouissement dans l'apprentissage renforcé d'une discipline musicale. Sont nécessaires : curiosité, goût de l'effort, capacité de travail, sensibilité artistique.

### Comment s'inscrire ?

L'entrée d'un élève en CHAM implique son engagement sur l'ensemble de la durée de la scolarité au collège.

### Les étapes de l'inscription

1. Depuis le **2 mars 2026**, les familles intéressées peuvent retirer un dossier de candidatures auprès du collège François 1<sup>er</sup> ou à l'école de musique.
2. Les dossiers de candidature devront être complétés et remis au collège avant le **28 mars 2026**.
3. Les familles recevront les résultats d'affectation **début juin 2026**

### Admission

Des entretiens d'admissibilité en présentiel seront organisés le 7 avril 2026.

L'admission en CHAM sera validée par une commission à l'issue des entretiens

### Coût pour les familles

À partir de la classe de 6<sup>ème</sup>, les élèves inscrits s'acquittent d'une adhésion annuelle à l'EMI (159€ en 2025/2026).

Si l'élève ne possède pas d'instrument, une location à l'année est possible en fonction des disponibilités du parc (80€ par an). Du petit matériel et des partitions sont également à la charge des familles. Des aides, sur critère social, sont possibles pour le financement.

**À noter :** Le collège François 1<sup>er</sup> organise une journée portes ouvertes, le samedi 14 mars de 9h à 12h. Une présentation du cursus CHAM es prévue à 11h.

## Quels sont les objectifs pédagogiques du projet ?

Les objectifs scolaires sont identiques aux autres classes. Sur le plan musical, les enseignants ont pour mission de :

- Stimuler la curiosité des élèves et leur motivation
- Construire une culture musicale et artistique, un esprit critique
- Développer la coopération et le respect de l'autre, à travers la réalisation de projets
- Constituer les qualités de base d'une :
  - Pratique instrumentale et vocale individuelle
  - Pratique vocale et instrumentale collective
  - Culture musicale et artistique

Cela implique une participation active et régulière aux différentes actions mises en place par le collège et l'école de musique.

## Comment fonctionne le partenariat ?

Les heures d'enseignement général sont assurées par le collège François 1<sup>er</sup>. L'enseignement artistique, lui, se partage entre l'établissement scolaire et l'École de Musique Intercommunale. Un suivi individuel des élèves est assuré conjointement par les deux équipes.

### Renseignements :

Collège François 1er : 03 23 96 54 44 ou via [ce.0021989B@ac-amiens.fr](mailto:ce.0021989B@ac-amiens.fr)

École de Musique Intercommunale : 03 23 96 52 30 ou via

[ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr](mailto:ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr)

---

## La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 29 037 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués - une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.



9 rue Marx Dormoy - BP 133  
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX  
Tél. 03 23 96 13 01  
[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

### Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • [m.rollet@retzenvalois.fr](mailto:m.rollet@retzenvalois.fr) • 03 23 96 60 17  
Emilie Hanat, Chargée de Communication • [e.hanat@retzenvalois.fr](mailto:e.hanat@retzenvalois.fr) • 03 23 96 61 38  
Sébastien Carrier, Assistant Communication • [s.carrier@retzenvalois.fr](mailto:s.carrier@retzenvalois.fr) • 03 23 96 79 67